

Me Jacques-Antoine GRAVILLOU

DOCTEUR EN DROIT

NOTAIRE ASSOCIE

SUCCESSEUR de son père et de M^e SARRAQUIGNE

54, avenue Ernest Ferroul

11160 PEYRIAC-MINERVOIS

Etude fermée le samedi - Parking clients

SAS HECTARE / SARL PAUL INVEST (Yannick TEISSEIRE)

1003832 /JAG /JP /MLG

Tél. 04 68 78 11 82

Fax. 04 68 78 13 63

e-mail : scp.gravillou@notaires.fr

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques-Antoine GRAVILLOU, Docteur en Droit, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Jacques-Antoine GRAVILLOU, Notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à PEYRIAC-MINERVOIS, 54 avenue Ernest Ferroul,

Avec la participation de Maître Philippe RAPPENEAU, Notaire à CARCASSONNE (Aude), assistant l'ACQUEREUR,
le 28 octobre 2022,

Il a été constaté la VENTE,

Par :

La société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 35.100.000,00 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), 251 rue du romarin Le Clos des Chanterelles - BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

La société dénommée **PAUL INVEST**, Société à responsabilité limitée au capital de 300.000,00 €, dont le siège est à TOULOUSE (31400), 15 rue de la Charbonnière Bâtiment E , identifiée au SIREN sous le numéro 538836453 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

De la pleine propriété du **BIEN** ci-après désigné.

DESIGNATION

A VILLEMUSTAUSOU (AUDE) - 11620 - Le Thou,

Une parcelle de terrain à bâtir

Portant le **numéro sept (7)** du lotissement dénommé LES TERRES DU THOU.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
CD	0260	LE THOU	00 ha 10 a 00 ca	T.A.B.

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **LOT** sus-désigné à compter du jour de la signature de l'acte.

Il en a la jouissance à compter du même jour.

Moyennant le prix principal de **QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE NEUF CENTS EUROS (93 900.00 EUR)**, taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise, dont le montant, fourni par le **VENDEUR**, s'élève à DIX MILLE SIX CENT QUARANTE-TROIS EUROS (10 643.00 EUR), soit un prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge de QUATRE-VINGT-TROIS MILLE DEUX CENT CINQUANTE-SEPT EUROS (83 257.00 EUR), payé comptant et quittancé à l'acte, au moyen d'un prêt BANQUE POPULAIRE DU SUD.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A PEYRIAC-MINERVOIS (Aude)
LE 28 OCTOBRE 2022.


Me Jacques-Antoine GRAVILLOU
Docteur en Droit
NOTAIRE
SCP GRAVILLOU
Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE, LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE.